



25 février 2021

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SECONDE SESSION**

**15 octobre 2020**

### **Compte-rendu des décisions**

La Présidente du Comité du Syndicat ouvre la seconde session de l'Assemblée générale, annuelle, qui se passe sur Zoom en raison de la pandémie COVID-19, et souhaite la bienvenue aux participants. Les membres du comité sont dans la salle IX.

#### **1. Élection du Président de l'Assemblée générale**

La Présidente du Comité du Syndicat rappelle aux participants que le (la) Président(e) de l'Assemblée générale annuelle est selon l'usage élu(e) pour les deux sessions de l'année, ainsi que pour les Assemblées générales extraordinaires. Mme Anna Biondi ne pouvant exceptionnellement pas être présente pour des raisons familiales pour cette seconde session, une nouvelle personne doit être nommée pour présider cette session. Il est proposé que Mme Yusra Hamed préside cette session. La proposition est soutenue.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour (doc. SU/AGM/2020/2/D.1)**

La Présidente remercie les participants d'être présents en présence ou par zoom et passe ensuite au point 2 : *Adoption de l'ordre du jour*. Deux projets de résolution seront ajoutés en point 4 et ainsi la numérotation des points suivant est reportée séquentiellement.

La présidente propose que les déclarations du comité des stagiaires et de la section des anciens qui sont prévus en point 9 soient avancés juste après le rapport du comité du Syndicat, afin que leurs déclarations ne se fassent pas devant une assemblée clairsemée.

***L'Assemblée générale annuelle adopte l'ordre du jour tel que modifié.***

**3. Rapport du Comité du Syndicat du personnel (doc. SU/AGM/2020/2/D.2)**

La Présidente donne la parole à la présidente du Syndicat pour faire le point sur le caractère inédit de l'année 2020 en regard de la pandémie et de ses effets de confinement et de télétravail. 2020 devait être une année de célébration du centenaire du Syndicat et il a fallu s'adapter à cette nouvelle situation et mettre en place une nouvelle façon de travailler et dialoguer avec l'Administration. Les mesures d'hygiène et de sécurité au travail à mettre en place tant au siège que sur le terrain ont accaparé les membres du Syndicat en termes de consultation et de ce fait ont préterité les activités normales du Syndicat. Cela se reflète dans le rapport d'activités. Toutefois, la plupart des organes paritaires ont continué de fonctionner normalement.

La présidente présente le rapport annuel du Comité section par section, revient sur la création et l'activation du groupe de travail des conditions d'emploi et de travail du personnel affecté à des projets de Coopération Technique tel que demandé par l'Assemblée générale de février 2019, remercie les titulaires et suppléants de l'ancienne mandature pour leur travail et félicite les titulaires et suppléants nouvellement élus et leurs donne ensuite la parole pour qu'ils présentent les activités syndicales dans leurs propres régions. La présidente donne ensuite la parole à la Section des anciens fonctionnaires et au Conseil des stagiaires (INTERNBOARD).

*Afrique* : Le membre ayant des problèmes de connexion n'a pas pu présenter sa partie.

*Amériques et Caraïbes* : La membre titulaire pour la région n'est pas connectée dans la session zoom et ne peut donc pas non plus présenter sa partie.

*Asie et Pacifique* : Le membre titulaire pour la région met l'accent sur les points suivants :

- Les activités des syndicats dans la région et l'augmentation du taux de syndicalisation la communication entre les représentants du personnel et de l'Administration qui nécessite d'être améliorée ;
- La CSST qui a été très active dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID-19 ;
- Dans le cadre du recrutement et sélection, l'application de l'accord de négociation collective de 2014 permettrait que le Syndicat soit plus impliqué dans le processus.
- Dans le cadre de la réforme des Nations unies, une étude locale a été effectuée dans toute la région et a donné des résultats plus satisfaisants dans certains cas que dans d'autres.

*Europe et États arabes* : Le membre titulaire pour la région met l'accent sur les points suivants :

- La précarité des contrats qui est un problème incontournable et récurrent.
- L'évaluation des performances qui est un exercice administratif qui ne contribue pas réellement à la progression de la carrière ni à l'acquisition de compétences.
- Les niveaux de stress à cause du confinement a fait l'objet de discussion au sein de la région.

- Le problème des ajustements de postes au travers de la région et notamment à Ankara.
- La méthodologie utilisée pour les enquêtes salariales de la CFPI.

Centre de Turin : Le représentant du Centre de Turin met l'accent sur les points suivants :

- La situation à Turin est compliquée à cause de la pandémie et l'Administration envisage de prendre des décisions délétères pour le centre.
- Le Syndicat se prépare à des actions pour le futur.

Le représentant de la Section des Anciens Fonctionnaires informe l'assemblée que malgré le confinement, la section a pu garder le contact avec ses membres. De l'information a pu être transmise aux membres par mail et par l'intermédiaire du site web et par courrier traditionnel. La section a pu se réunir à l'extérieur du BIT et envisage de rencontrer le secrétaire exécutif de la caisse de santé (CAPS) pour discuter du programme shifonline pour les retraités.

Les représentantes du Conseil des stagiaires (INTERNBOARD) qui ne sont plus que 5 au BIT. Depuis le 16 mars le programme des stagiaires a été suspendu par l'Administration. Elles mettent l'accent sur les conditions difficiles qu'ont vécu les stagiaires pour effectuer leur travail depuis leur « domicile » qui se trouvait souvent être une chambre d'étudiant, peu adaptée à la situation. Elles remercient le Syndicat du personnel de l'OIT de les avoir aidés à garantir leurs droits fondamentaux, paiement de leurs indemnités et relations avec l'Administration pour l'obtention de cartes de légitimation. Le comité des stagiaires est pleinement conscient que les stagiaires d'autres organisations internationales n'ont pas connu la même chance. Le risque de voir émerger des stages non rémunérés à distance augmente dramatiquement au sein des Nations unies et pourrait venir remplacer les services de certains consultants. La question de la diversité géographique au sein des stagiaires est également mise en exergue, expliquant que les pays en développement y sont sous-représentés. Les représentantes du conseil des stagiaires demandent à l'Assemblée de préserver les droits acquis afin que lorsque le programme reprendra, celui-ci bénéficie des mêmes conditions de travail et d'emploi, tout en continuant de plaider pour améliorer les conditions des stagiaires dans les autres organisations.

La présidente attire l'attention de l'assemblée sur l'annexe au rapport qui doit être adoptée avec le rapport. Cette annexe est le document stratégique de la Vision et mission du Syndicat pour les années 2020 à 2025 en remplacement de celle qui a été adoptée en 2015.

La présidente du Syndicat présente en détail certaines parties de ce document qui ont changé depuis la version précédente. Ce document constitue la feuille de route du Syndicat qui a été écrite pendant la réunion mondiale du Syndicat (21-25 septembre 2020).

***L'Assemblée générale annuelle approuve à l'unanimité des votants le Rapport annuel du Comité du Syndicat du personnel de l'OIT pour 2020 avec son annexe.***

#### **4. Projets de résolutions**

La présidente du Syndicat présente les deux résolutions que le comité estime importantes d'adopter en Assemblée générale.

La première résolution porte sur les difficultés que rencontre le Centre de Turin et les conséquences éventuelles sur son personnel. Il s'agit d'une résolution de Solidarité avec le Syndicat du Centre de Turin dans le cadre de la volonté de tendre vers une seule OIT (« OnelLO »). Le processus d'information et consultation doit avoir lieu avec le personnel du centre de Turin sur les conséquences des décisions qui seront prises lors du prochain « board » de Turin.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.***

La seconde résolution porte sur le Dialogue social et a pour but de renforcer la CSST (COSH) dans le processus décisionnel de l'organisation dans ce contexte de pandémie. L'administration a trop souvent pris des décisions importantes sans consulter cet organe de recommandation. Cette résolution demande une révision des termes de référence de cet organe et un renforcement de celui-ci ainsi que de clarifier le processus de consultation.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.***

**5. Rapport financier du Comité du Syndicat et Rapport de la Commission de vérification des comptes (doc. SU/AGM/2020/2/D.3 et doc. SU/AGM/2020/2/D.3/Add.)**

La Trésorière du Syndicat présente le rapport financier du Comité pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

***L'Assemblée générale annuelle approuve à l'unanimité des votants le rapport financier du Comité du Syndicat pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 et le rapport de la Commission de vérification des comptes.***

**6. Élection de la Commission de vérification des comptes (doc. SU/AGM/2020/2/D.4)**

Au nom de l'Assemblée générale annuelle, la présidente remercie les vérificateurs aux comptes, M. Clery Bègue, M. Daniel Rojas et Mme Christine Ecuillon pour leur travail. Notant que tous trois sont désireux de continuer à exercer leurs fonctions, la présidente propose la reconduction de leur mandat pour une année supplémentaire.

***L'Assemblée générale annuelle approuve par consensus la nomination des vérificateurs aux comptes.***

**7. Rapport de la Commission du Fonds d'entraide du Syndicat du personnel (doc. SU/AGM/2020/2/D.5)**

Le rapport est présenté en l'absence du trésorier du fonds d'entraide. La présidente du Syndicat rappelle que ce fonds ne vit que des contributions volontaires des membres du Syndicat du personnel et encourage les membres à y participer.

Le rapport est approuvé par l'Assemblée générale.

8. **Dispositions pour les élections au Comité du Syndicat et Additif : Liste de candidats aux élections du Comité du Syndicat pour le mandat 2018-2020 (doc. SU/AGM/2020/2/D.6 et doc. SU/AGM/2020/2/D.6/Add.)**

La présidente présente le document SU/AGM/2020/2/D.6 qui renferme, entre autres, le calendrier et les dispositions relatifs aux prochaines élections du Comité qui auront lieu en 2021.

***L'Assemblée générale annuelle approuve le calendrier et les dispositions relatifs aux prochaines élections du Comité qui auront lieu en 2021.***

**Nomination des scrutateurs.** Au nom de l'Assemblée générale annuelle, la présidente remercie les scrutateurs, M. Samir Koufane (Scrutateur principal), Mme Jessika Muñoz et M. Franco Amato pour leur travail. Tous trois souhaitant continuer à exercer ces fonctions, la présidente propose que leur mandat soit reconduit pour un an.

La présidente remercie en son nom et au nom du comité M. Samir Koufane pour le travail effectué lors des élections qui ont eu lieu dans les régions grâce à son professionnalisme.

***L'Assemblée générale annuelle approuve par consensus la reconduction du mandat des scrutateurs.***

**Nomination de la Commission électorale.** Au nom de l'Assemblée générale annuelle, la présidente remercie les membres titulaires et suppléants de la Commission électorale pour leur travail : M. Gabriel Brun, Mme Karen Curtis, Mme Anne Sullivan, M. Gérald de Schmidt et Mme Martine Humblet (titulaires), Mme Cristina Campayo, Mme Julia Lee, Mme Céline Moiret, Mme Angelika Mueller et M. Sylvain Delaprisson (suppléants). Tous souhaitant continuer à exercer ces fonctions, la présidente propose que leur mandat soit reconduit pour une année supplémentaire.

***L'Assemblée générale annuelle approuve par consensus la nomination de la Commission électorale.***

La présidente présente la liste des candidats aux élections du Comité du Syndicat pour 2020-2022, que l'on peut consulter pour information dans le document SU/AGM/2020/2/D.6/Add et en ligne.

Après les remerciements d'usage, la présidente clôt les travaux de la seconde session de l'Assemblée générale annuelle 2020.

**Clôture de la session à 15h45.**